

#CRÉACTIFS

En présence des lauréats 2021, l'édition 2022 du concours Créactifs est lancée !

Le concours Créactifs récompense la créativité et le dynamisme des jeunes du territoire, porteurs d'un projet innovant. Afin de présenter les six projets lauréats de l'édition 2021, une cérémonie s'est tenue au River's Pub ce lundi 2 mai 2022, en présence des porteurs de projet 2021 et de certains lauréats 2020. Etaient également présents les membres du jury et les partenaires de Créactifs : le Crédit Agricole Normandie-Seine et le Centre des Jeunes Dirigeants. Cet événement a par ailleurs été l'occasion d'annoncer l'ouverture des candidatures pour la 14^{ème} édition de ce concours.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « Une fois de plus, les projets retenus dans le cadre du concours Créactifs montrent le dynamisme et l'inventivité des jeunes de notre territoire. Il est essentiel de leur donner l'opportunité de mettre en œuvre leurs idées, car ce sont celles qui façonneront le monde de demain. Ancrage local, respect de l'environnement et des personnes, solidarité... Autant de thématiques incontournables, que les jeunes intègrent de façon spontanée. Nous avons déjà hâte de découvrir les prochaines candidatures ! »

Véritable coup de pouce aux jeunes, le concours Créactifs, lancé par la Métropole en 2009, soutient des initiatives éco-citoyennes en finançant des projets :

- présentés par des jeunes de 18 à 30, seuls ou en groupe,
- qui habitent la Métropole ou dont le projet concerne notre territoire,
- et qui portent un projet novateur, prenant pleinement en compte la transition social-écologique et s'inscrivant dans l'un des domaines de compétence de la Métropole. Développement économique, environnement, services publics (mobilité, eau, assainissement, déchets), solidarité (politique de la ville, insertion des publics en difficulté, lutte contre les discriminations, égalité entre les femmes et les hommes, promotion de la santé...), culture, tourisme, habitat, enseignement supérieur, recherche, coopération décentralisée ... les sujets concernés sont vastes.

Créactifs est plébiscité depuis son lancement par les jeunes métropolitains : **341 dossiers ont été déposés** depuis la création du concours, **114 projets ont été récompensés**, pour près de **639 900 € investis** dont 127 000 € de primes accordées par les partenaires. Des projets variés, dont plus de la moitié représentent des créations d'entreprises ; des entreprises qui fonctionnent et qui, malgré leur jeune âge et un contexte économique difficile, créent des emplois. Preuve de la solidité des propositions : **sur l'ensemble des projets soutenus depuis 2009, 91 ont été menés à terme avec 73 créations d'activités, les autres sont en très bonne voie.**

Des partenaires engagés aux côtés de la Métropole Rouen Normandie

Cette année encore, le Crédit Agricole Normandie-Seine et le Club des Jeunes Dirigeants de Normandie participent au jury et au financement des projets innovants proposés par les jeunes du territoire. Ces deux partenaires apportent une aide financière de 6 000 € chacun pour abonder le prix de la Métropole apporté aux projets lauréats.

Calendrier 2022 :

- lancement du concours : lundi 02 mai 2022,
- fin de dépôt des candidatures : vendredi 16 septembre 2022,
- présélections : entre le 17 et le 20 octobre 2022,
- auditions : entre le 14 et le 18 novembre 2022,
- proclamation des résultats : entre le 1^{er} et le 16 décembre 2022.

Pour participer, le dossier d'inscription est à compléter directement en ligne, jusqu'au 16 septembre 2022 :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/concours-creactifs>

Les lauréats 2021

Pauline BEUZELIN (26 ans - Rouen) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie et 3 000€ du Crédit Agricole

>Création d'activité « MIJUN » : atelier de confection de vêtements et linge de maison en lin à partir d'une matière première créée par des filatures ayant relocalisé leur activité en France. Avec ce projet, Pauline souhaite également soutenir l'emploi des jeunes en zone rurale et s'inscrire dans une démarche zéro déchets en valorisant les autres composants de la plante (anas, graines, fleurs,) pour concevoir des objets du quotidien (vaisselles, plateaux, objet de décoration...).

Marie CAUMEL (27 ans - Rouen) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie et 3 000€ du Centre des Jeunes Dirigeants de Normandie (CJD)

>Création d'activité « Savonnerie Colette » : créer une activité de fabrication de savons artisanaux élaborés à partir de produits locaux et/ou régionaux (marc de café d'un torréfacteur normand, bière d'un brasseur normand...). La Savonnerie Colette s'adresse aux personnes soucieuses de l'environnement qui souhaitent prendre soin d'elles tout en préservant la nature et la planète.

Vincent COUTEY-NOURY (25 ans - Rouen) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie

>Création d'activité « Normandie Auto-Partage » : développer un service d'autopartage au moyen d'une plateforme afin de réduire l'impact environnemental des véhicules sur la Métropole et ainsi améliorer le cadre de vie. Pour parvenir à cet objectif, les voitures de la plateforme seront des véhicules d'occasion tous achetés en Normandie, convertis à l'autopartage grâce à un boîtier connecté qui permettra l'accès au véhicule via un téléphone portable.



Pauline FIQUET (28 ans - ROUEN) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie et 2500 euros pour la prime Transition social-écologique

>Tiers-lieu : « Les Tatas Fripées » : a pour vocation de créer du lien entre les habitants (de tout âge) dans le lieu où il sera implanté. Tantôt ressourcerie (vêtements et mobilier) avec des programmations culturelles (ateliers, débats, ...), tantôt conciergerie de quartier pour des échanges de services, de savoirs et d'actions de solidarité. Enfin, une carte de produits locaux de saison y sera proposée.

Antoine FROEHLICHER (24 ans - Rouen) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie, 2 500€ pour la prime Transition social-écologique et 3 000€ de prime du Centre des Jeunes Dirigeants de Normandie (CJD)

>Activité associative « Atelier mobile d'animation low-tech » : consiste à acquérir, puis aménager un véhicule utilitaire pour en faire un atelier mobile de construction low-tech. L'objectif poursuivi par l'association Les Vagabond-es de l'énergie en se dotant de ce nouvel outil d'animation est de faire découvrir à tous ce qu'est la low-tech.

Yves PERRET (23 ans -Bois-Guillaume) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie et 3 000€ du Crédit Agricole

>Activité associative et Création d'activité : « L'Entre-Deux » : consiste à la création d'une ferme urbaine écosystémique. La ferme accueillera des ateliers pour les enfants afin de les sensibiliser à l'environnement, des chantiers participatifs au jardin, des formations pour les particuliers, des séminaires d'entreprises, et des cantines associatives tout en permettant aux habitants d'acquérir en circuit court des produits bio.

DES NOUVELLES DES LAUREATS 2020

Certains des lauréats de l'édition 2020 de Créactifs étaient présents lors de cette cérémonie. Le concours permet en effet de créer un réel réseau, bénéfique au dynamisme de l'ensemble des porteurs de projet. Voici ce qu'ils proposaient lors de leur candidature au concours Créactifs et ce qui leur a permis de devenir lauréats Créactifs :

Pierre PAILLEREAU: 4 000€ de la Métropole Rouen Normandie

>Création d'entreprise: « Citizens »: offre aux entreprises une solution clé-en-main au service de leur politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et des Ressources Humaines (RH) en proposant une plateforme d'engagement bénévole pour l'ensemble de leurs collaborateurs.

Laurianne Louz BANDIA (30 ans – Canteleu) : 3 500€ de la Métropole Rouen Normandie

>Association « Projet Symphonique » : propose un échange entre des jeunes musiciens de l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste de Kinshasa (Congo) et le Conservatoire de Rouen dans le but de réaliser un concert symphonique ensemble à Rouen en 2021.

CONTACT PRESSE

Justine HUNAUT-DEQUATREMARÉ

justine.hunaut-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 | 06 60 71 99 61